

# Journée « Agricultures innovantes et partenariats »



## JOURNÉE "AGRICULTURES INNOVANTES ET PARTENARIATS"

**JEUDI 7 MARS 2019**

**9 h - 17 h**

Ecole supérieure d'agricultures  
à Angers · participation gratuite

Des collectifs d'agriculteurs  
engagés dans la transition  
agro-écologique témoignent et  
échantent

[www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)



Participant  
aussi  
activement à  
l'organisation



## I - Produire autrement pour développer des agricultures innovantes



Il s'agit de produire autrement, de produire plus et mieux avec moins. Ce défi se pose à l'agriculture à la fois au niveau individuel - de chaque exploitation, de chaque entreprise, et, au niveau collectif - de l'organisation des filières, de l'accompagnement des agriculteurs, de la dynamique des territoires, etc.

Le projet agro-écologique porte une ambition claire : dépasser les oppositions autour de la question du modèle de croissance de notre agriculture et inscrire l'évolution de notre agriculture et des filières agricoles et agroalimentaires dans un cadre tourné vers l'avenir et adapté aux nombreux défis à relever.

Cette évolution vers une agriculture moderne et performante, fondée sur les principes de l'agro-écologie, est inscrite dans l'article 1 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF) de 2014 qui dispose que «Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agro-écologiques, dont le mode de production biologique, qui combinent performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire.»

## II - Le plan agro-écologique pour la France repose sur 12 thématiques :

1. **Former les agriculteurs aux nouvelles pratiques** agronomiques et d'élevage, c'est le plan « Enseigner à produire autrement ».
2. **Développer et animer des projets collectifs**, pour rechercher les complémentarités et des dynamiques à l'échelle de son territoire.
3. **Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (Plan Ecophyto 2+ à venir)** : la mise en oeuvre du plan Ecophyto est au coeur de cette stratégie. L'objectif de réduction de 50% du recours aux produits phytopharmaceutiques en France en dix ans est réaffirmé, avec une trajectoire en deux temps. D'abord, à l'horizon 2020, une réduction de 25% est visée, par la généralisation et l'optimisation des techniques actuellement disponibles. Ensuite, une réduction de 50% à l'horizon 2025, qui reposera sur des mutations profondes des systèmes de production et des filières...
4. **Conseiller les agriculteurs** : l'accompagnement de cette transition constitue un des enjeux clefs du projet agro-écologique, qui implique l'ensemble des structures de formation, de conseil et de développement agricole.
5. **Aider la transition** : les soutiens publics (Aides PAC et Appels à Projet) ont intégré cette stratégie pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et de nouveaux matériels plus performants.
6. **Encourager l'agriculture biologique (Nouveau plan Ambition bio 2022)** : le développement important des conversions et la croissance de la production sous agriculture biologique démontre l'intérêt porté à ce mode de production dans un contexte de croissance forte et continue de la consommation.
7. **Engager et mobiliser les filières et les territoires** : le développement de l'agro-écologie s'appuie fortement sur la construction de stratégies territoriales, permettant de mieux articuler les enjeux agricoles, environnementaux, énergétiques, etc. Le développement des projets alimentaires territoriaux constitue un exemple de l'intérêt de ces démarches pour rapprocher producteurs agricoles, élus et consommateurs.
8. **Diminuer le recours aux antibiotiques vétérinaires** : le premier plan Ecoantibio 2012-2017 a permis d'atteindre les objectifs fixés de diminuer de 25% le recours aux antibiotiques. Le nouveau plan Ecoantibio lancé en 2017 pour 5 ans vise à maintenir dans la durée la tendance à la baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques.
9. **Sélectionner des semences adaptées** : la sélection végétale est aussi une stratégie d'adaptation aux nouveaux enjeux : changements climatiques, modifications des modes de production, biodiversité.
10. **Enrichir les sols avec l'initiative 4 pour 1000** : réintégrer le carbone dans les sols constitue une étape clé de reconstitution de la fertilité des sols et de lutte contre le réchauffement climatique.
11. **Encourager l'apiculture** : celle-ci est un maillon essentiel de la production agricole – restaurer cette production contribue aussi à développer une agriculture plus résiliente. C'est l'objet du plan de développement durable de l'apiculture lancé en 2013 et achevé en 2017.
12. **Utiliser l'arbre pour améliorer la production (Fin du Plan Agroforesterie en 2020 réflexion pour n°2 encours)** : quelle soit linéaire ou de plein champs l'agroforesterie fait cohabiter plusieurs productions sur un même sol pour une productivité accrue.



### III - Les grands axes du projet agro-écologique et l'engagement en Pays de la Loire

#### \* Mobiliser l'ensemble des acteurs

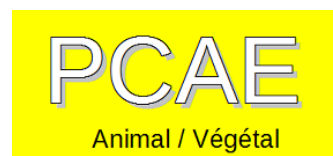
Le projet agro-écologique vise à accompagner les transitions environnementales, économiques et sociales du secteur agricole. Il concerne donc très largement l'ensemble des structures de formation, de conseil, d'accompagnement et de recherche, ainsi qu'en premier lieu les agriculteurs eux-mêmes, qu'il encourage notamment à se regrouper en collectifs pour mieux innover. À ce titre, il est un **projet fondamentalement partenarial**, qui repose sur la co-construction avec l'ensemble des partenaires du secteur agricole. La gouvernance mise en place pour le projet reflète cette orientation essentielle.

**Au niveau national**, les orientations stratégiques sont fixées par le comité national de suivi et d'orientation du projet agro-écologique, présidé par le ministre et qui comprend l'ensemble des partenaires du monde agricole.

**Au niveau régional**, la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR), sous présidence État et avec l'ensemble des acteurs, est l'instance régionale d'orientations et de suivi du projet agro-écologique. Elle vise à mettre en cohérence les différents dispositifs régionaux contribuant au développement agricole et à la mise en œuvre du projet agro-écologique (Programme Régional de Développement Agricole et Rural, Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental, ECOPHYTO, ...)

#### \* Accompagner les agriculteurs

Le soutien aux investissements mobilise le **plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAE)**, pour accompagner les exploitations vers des systèmes plus performants. L'agro-écologie constitue une priorité transversale de ce plan, en synergie avec les trois priorités thématiques que sont l'élevage, la performance économique et environnementale et la performance énergétique.



En 2015-2018, **1085 exploitations ligériennes** ont bénéficié d'une aide au titre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) végétal pour un montant total d'investissements de 85 M€. Le montant des aides attribué atteint 31,43 M€ dont 9,83 M€ de l'Etat (MAA, FranceAgriMer et Agence de l'eau Loire-Bretagne), 16,5 M€ de FEADER, 4,61 M€ du Conseil régional et 0,49 M€ du département de la Vendée.

En 2018 la dynamique de ce dispositif se poursuit avec 30 % de dossiers déposés en plus par rapport à 2016, et 15 % par rapport à 2017.

En 2015-18, au titre du PCAE animal, **2 800 exploitations en Pays de la Loire** ont bénéficié d'une aide pour un montant de 114M€. Les financements sont de 30M€ pour l'État, 22M€ pour le Conseil régional, 532K€ pour l'Agence de l'eau Loire Bretagne, 584k€ pour le conseil départemental de la Sarthe et 61M€ pour le FEADER. 56% des crédits sont affectés à des projets de modernisation d'élevages d'herbivore et en particulier des bovins, 34% d'élevages de volailles et 10% d'élevages porcins. En 2018, 2 appels à projets ont été réalisés. Compte tenu des difficultés économiques, les dossiers déposés sont un peu moins nombreux qu'en 2017.

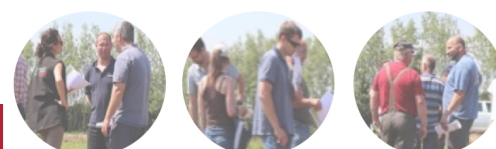


#### \* Accompagner les collectifs d'agriculteurs

La transition de l'agriculture française vers l'agro-écologie s'appuie sur l'accompagnement apporté par les acteurs et les réseaux de développement agricole et les démarches collectives. Les démarches collectives des agriculteurs pour expérimenter ensemble et innover sont valorisées à travers des appels à projets initiés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.



**Les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)**, créés par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, permettent la reconnaissance, sur base d'appels à projet régionaux, des collectifs d'agriculteurs qui s'engagent, avec des partenaires variés, dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques, visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.



Au 28 février 2018, ce sont **477 GIEE nationaux qui ont été reconnus**. Au niveau régional, 30 Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental font travailler en réseau 464 **exploitations régionales**.

Ces 30 GIEE visent à améliorer la performance économique et environnementale des exploitations, l'amélioration des performances agro-écologiques des fermes, le développement agricole en territoire péri-urbain, l'autonomie protéique des exploitations, la conservation des sols, le travail de groupe, le développement collectif de la méthanisation, etc.

Pour 2019, quatre millions d'euros du CASDAR (compte d'affection spéciale « développement agricole et rural »), seront dédiés à ces collectifs dans le cadre d'appels à projets spécifiques lancée en janvier 2019.



Lancé en 2016 pour cinq ans à la suite d'Ecophyto I, le plan Ecophyto II réaffirme l'objectif initial de réduction des utilisations, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques de 50% en 2025.

Pour impulser cette dynamique, les moyens financiers du **plan Ecophyto II** sont passés de 41 M€ en 2015 à 71 M€ en 2016. L'enveloppe complémentaire de 30 M€ a vocation à soutenir le développement des dynamiques territoriales et des investissements dans les exploitations agricoles, selon des priorités d'actions validées par les commissions agro-écologiques régionales.

Le réseau des **fermes DEPHY** qui a montré son succès (réduction moyenne de 18% de l'emploi de produits phytopharmaceutiques dans 1 900 exploitations) a été étendu à 3 000 fermes accompagnées collectivement dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

La démarche d'accompagnement de 30 000 exploitations agricoles dans la transition vers l'agro-écologie concerne des collectifs d'agriculteurs. Ces groupes, dits groupes "30 000", sont mobilisés autour d'un projet collectif de réduction significative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques également décliné à l'échelle de chaque exploitation.



Le réseau régional de fermes DEPHY, qui a été renouvelé pour 5 ans en 2017, a perdu 2 de ses groupes historiques, soit 23 groupes restants. Malgré cela, la région maintient sa position de leader national pour la densité de groupes par département. L'ensemble des filières végétales de métropole y sont représentées (grandes cultures, polyculture-élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture et horticulture), signe d'une forte mobilisation des acteurs régionaux.

**Les 15 exploitations intégrées dans des établissements d'enseignement et de formations agricoles** sont impliquées dans la démarche Ecophyto et pratiquement toutes sont engagées dans les groupes DEPHY, certaines depuis l'origine. Ces exploitations fonctionnent selon les règles de la profession mais sont aussi des constructions pédagogiques au service de la formation.



Par ailleurs, 36 groupes « 30 000 fermes Ecophyto », destinés à diffuser et à généraliser les systèmes de culture les plus économes en produits phytosanitaires issus du réseau DEPHY ont été retenus depuis fin 2017. Un nouvel appel à projets commun avec le dispositif GIEE et intégrant un volet émergence de groupes commun aux deux dispositifs sera lancé début 2019 en vue d'intégrer de nouveaux groupes d'agriculteurs à la démarche.

**Les Trophées de l'agro-écologie (TAE)** distinguent depuis 2008 des démarches innovantes individuelles ou collectives, abouties, et exemplaires d'une agriculture à la fois compétitive et particulièrement respectueuse de l'environnement.

Deux catégories de prix sont décernées :

- le grand prix de la démarche collective qui vise l'action collective d'agriculteurs, reconnus GIEE ou lauréats de l'appel à projets mobilisation collective pour l'agro-écologie;
- le prix de l'innovation qui récompense un agriculteur particulièrement innovant dans ses pratiques agro-écologiques.



Le prix est sélectionné d'abord au niveau régional (instruction par les DRAAF, avec l'appui des élèves de l'enseignement agricole pour le prix de l'innovation) puis deux lauréats nationaux sont désignés parmi les lauréats régionaux. Les prix sont remis à l'occasion du Salon international de l'agriculture (SIA).

En 2015, les Pays de la Loire se sont vus décerner le Prix de l'innovation des TAE qui a été attribué au **GAEC de la Pie des Pays de la Loire** (Sarthe), pour son travail en agriculture biologique sur la complémentarité entre ses élevages composés à la fois de vaches laitières et de poulets de Loué et les cultures de l'exploitation, combiné avec des activités « énergétiques » (panneaux photovoltaïques, bois énergie).





En 2016, la région des Pays de la Loire a présenté 2 lauréats engagés dans des démarches innovantes, exemplaires d'une agriculture performante économiquement, écologiquement et socialement : « **Les Vergers de la Tesserie** », entreprise familiale de production, stockage et conditionnement de pommes et de poires située dans le Maine et Loire, et, le GIEE « **Agriculture de Conservation des Mauges** » des Pays de la Loire qui oeuvre à favoriser la biodiversité au service de l'autonomie en protéines.

#### \* Enseigner à produire autrement



L'enseignement agricole a un rôle primordial à jouer en tant que dispositif de formation des professionnels de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain pour accompagner la transition agroécologique, dont il est un contributeur majeur du projet.

Un premier plan a été lancé au printemps 2014 d'une durée de 4 ans, il sera poursuivi par un second plan (1er trimestre 2019). Il a pour objectif de transmettre les connaissances et de faire acquérir les compétences aux acteurs de terrain pour leur permettre de trouver les réponses à leurs problématiques locales. Il s'adresse à toute la communauté éducative.

Il est constitué de quatre axes :

- rénover les référentiels des diplômes et les pratiques pédagogiques ;
- mobiliser les exploitations agricoles et ateliers technologiques ;
- renforcer le rôle d'animation du territoire des établissements de formation ;
- former les personnels et accompagner les établissements dans leurs projets « enseigner à produire autrement ».

La transition agro-écologique s'appuie également sur les **exploitations agricoles des lycées**, qui sont directement concernées par un des axes du programme « Enseigner à produire autrement ». Chaque exploitation a élaboré un **programme de déclinaison du projet agro-écologique**.

#### IV - Conforter les partenariats en Pays de la Loire pour aller plus loin dans l'action Régionale.

Au regard de la diversité des réseaux d'actions et des résultats obtenus dans les différents domaines couverts par l'agro-écologie, le séminaire « Agricultures innovantes et partenariats » a pour objectif de valoriser les actions créatives conduites en Pays de la Loire.

Lieu d'échanges et de promotion de ces actions collectives entre les réseaux professionnels, les partenaires engagés au sein des Groupements d'intérêt économique et environnemental, les adhérents des groupes Dephy et les établissements de formation agricole, cette journée permettra de découvrir les démarches et projets, de mutualiser les pratiques et de rapprocher davantage l'enseignement agricole de ces agricultures innovantes.

Les ateliers présenteront des exemples d'agricultures dynamiques dans un contexte de transition agroécologique par une diversification des systèmes (diversification des cultures, autonomie alimentaire, réduction d'intrants, semences adaptées...) et orientés vers l'optimisation de la gestion des ressources (eau, sols, énergie, biodiversité) et la valorisation des territoires. (Le détail des ateliers figure en fin de document).

#### En savoir plus :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<http://agriculture.gouv.fr/agriculture-et-foret/projet-agro-ecologique>

Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

<http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/>

Pollen une plate-forme de partage des innovations pédagogiques de l'enseignement agricole

<http://pollen.chlorofil.fr/tag/agroecologie/>

Osaé une plateforme collaborative sur l'agroécologie

<http://agriculture.gouv.fr/osaé-une-plateforme-collaborative-sur-lagro-ecologie>



## V – Présentation des projets présentés au cours du séminaire

| N° | Titre                                                                        | Description                                                                                                                                                            | Collectif                                     | Structure animatrice                       | Témoign agriculteur | Témoign animateur                   |
|----|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|
| 1  | Bovin viande : vente directe à la restauration                               | Mise en place d'un projet de commercialisation entre les éleveurs et la restauration collective et commerciale                                                         | Association ECLA53                            | idem                                       | Sylvain ROUSSELET   | Virginie GUICHARD                   |
| 2  | Bovins : Quelle place pour l'arbre dans mon système d'exploitation           | Plan de gestion agroécologique du bocage à l'échelle de l'exploitation : un outil indispensable pour gérer durablement le bocage et construire les paysages de demain. | GIEE "APABHB"                                 | GAB 85 – CPE Sèvre et Bocage               | Pascal SACHOT       | Pierre-Yves MARQUIS                 |
| 3  | Grandes cultures : Production intégrée du blé                                | Résultats du réseau blé rustique et intérêts des mélanges variétaux en blé                                                                                             | Groupe "Grandes Cultures Economies"           | CIVAM AD 72                                | Sébastien LALLIER   | Emilie DENIS                        |
| 4  | Ruminants : le travail dans les systèmes herbagers                           | Prise en compte de la place du travail dans la transition agroécologique                                                                                               | Groupe projet "CASDAR TRANSAR"                | CIVAM AD 49                                | Anne GUILLAUMIN     | Olivia TREMBLAY / Emilie SERPOSSIAN |
| 5  | Bovin : Performances fourragères dans les zones de marais                    | Quelles valeurs des fourrages produits en zone de marais ?                                                                                                             | Groupe projet "CASDAR APEX"                   | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | Michel COUDRIAU     | Chantal DENIAU                      |
| 6  | Elevage : quels impacts de l'agroforesterie                                  | Quels bénéfices pour le troupeau de l'agroforesterie dans les exploitations d'élevage                                                                                  | Groupe de progrès "Agroforesterie et élevage" | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | Véronique BLONDY    | Olivier DUPAS                       |
| 7  | Grandes cultures : améliorer la performance des grandes cultures biologiques | Maintien de la fertilité, gestion des adventices, marge économique et organisation du travail                                                                          | DEPHY "Grandes cultures Bio 53-72"            | CIVAM Bio 53                               | Jean-François GAUME | Esther LECHEVALLIER                 |
| 8  | Sol : conserver la vie du sol                                                | Intérêt des couverts dans la préservation des sols                                                                                                                     | Groupe REVA                                   | Chambre d'agriculture de la Mayenne        | Pierre-Yves BRIANT  | Fabien GUERIN                       |
| 9  | Maraichage : Diminuer les insecticides                                       | Favoriser les auxiliaires pour limiter les traitements sur tomate                                                                                                      | DEPHY "Maraichage de Vendée"                  | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | Christophe VOISIN   | Maxime CHABALIER                    |

### MATIN

| N° | Titre                                                                                  | Description                                                                                                     | Collectif                                                    | Structure animatrice                       | Témoign agriculteur            | Témoign animateur                |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| 10 | Porcs : utilisation du KEFIR en élevage porcins                                        | Quels bénéfices pour la santé animale ? Quels résultats techniques ?                                            | Groupe de progrès "Naisseurs engraisseurs porcins mayennais" | Chambre d'agriculture de la Mayenne        | Mickaël COME ou Auelie THIMONT | Blandine LECLERE                 |
| 11 | Viticulture : diminution de la dépendance aux produits phytosanitaires                 | Projet agroforestier, diversification de l'exploitation, objectif atteint de -30% de phytos                     | DEPHY "Anjou"                                                | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | GASTALDI Guillaume             | Samuel GOVINDIN / Camille PATEAU |
| 12 | Grandes cultures : mise en place d'un essai système bio                                | Méthode de co-conception portée par le groupe d'agriculteurs                                                    | Groupe de progrès "Grandes cultures bio"                     | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | Sylvain JARDIN                 | Florence LETAILLEUR              |
| 13 | Bovins viande : partager ses coûts de production, pour évoluer vers plus d'autonomie   | Piloter en autonomie son coût de production, faire évoluer son système                                          | 3 Groupes de progrès viande bovine                           | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | A confirmer                    | Christophe BOUSSEAU              |
| 14 | Bovin lait : faire face aux aléas climatiques                                          | Evolution des systèmes pour être plus résilients face aux aléas climatiques                                     | Groupe projet "Agriculture Durable de la Mayenne"            | CIVAM Agriculture Durable de la Mayenne    | Aurélien SABIN                 | Chloé POITRAL                    |
| 15 | Grandes cultures : réduction des produits phytosanitaires                              | Utilité et efficacité des traitements                                                                           | DEPHY Layon CUMA                                             | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | A confirmer                    | Benoît FOUCAULT                  |
| 16 | Grandes cultures : L'Agriculture de Conservation des sols pour produire et protéger    | La mise en mouvement des agriculteurs pour un objectif commun autour de l'agriculture de conservation des sols. | Groupe projet "CASDAR MCAE"                                  | FRGEDA Pays de la Loire + APAD             | Jacky BERLAND                  | Thierry GAIN                     |
| 17 | Maraichage/Arboriculture : Engager les agriculteurs dans une démarche de planification | Planification de la production et structuration de la filière fruits et légumes                                 | GIEE BioLoireOcéan                                           | BIO LOIRE OCEAN                            | Gérard BERNIER                 | Cécile MORVAN                    |
| 18 | Bio Ribou Verdon, les producteurs bio engagés pour la qualité de l'eau                 | Développer des actions agroécologiques sur les bassins versants de Ribou-Verdon-Rucette                         | Bio Ribou Verdon                                             | GAB Anjou                                  | Nathalie SEVAUX                | Stéphane MERLET                  |
| 19 | Polyculture élevage : développer l'autonomie fourragère                                | Réflexion et actions autour du matériel/batiment en collectif                                                   | GIEE "CUMA des Volontaires"                                  | Union des Cuma, section 44                 | Samuel RETIERE                 | Anne MARQUET                     |

### APRES MIDI

